



délai pour une demande de mise en liberté

Par **thérèse1943**, le **27/12/2018** à **06:56**

Bonjour Mon petit fils vient d'être condamné par le TGI à 3 ans de prison. Sachant qu'il a déjà effectué 13 mois de préventive, pouvez vous s'il vous plait m'indiquer dans combien de tepon peut effectuer une demande de mise en liberté
Merci

Par **youris**, le **27/12/2018** à **09:31**

bonjour,
il existe des conditions pour obtenir une libération conditionnelle en particulier si elle manifeste des efforts sérieux de réinsertion, la personne condamnée peut être libérée s'il lui reste au maximum la moitié de sa peine à effectuer.
voir ce lien:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32562>
salutations